

DEUXIEME PARTIE LE CADRE GEOGRAPHIQUE

- *- LA SITUATION GEOGRAPHIQUE**
- *- LE CLIMAT**
- *- LE RELIEF ET LA GEOLOGIE**
- *- LES SOLS**
- *- HYDROGRAPHIE – HYDROLOGIE ET RESSOURCES EN EAU**
- *- LA VEGETATION**
- *- L'AGRICULTURE**
- *- L'ELEVAGE**
- *- LA COMMUNE DE TELAGH**

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Télagh, ville du nord-ouest de l'Algérie, chef lieu de Daïra (Arrondissement) depuis 1957. Située à une cinquantaine de kilomètres au sud du chef lieu de la wilaya (Département) de Sidi Bel Abbés, et une centaine de kilomètres à vol d'oiseau de la mer.

Au centre d'une grande région agro-pastorale, Télagh est un important marché des productions agricoles, d'élevage et sylvicoles des Dairates (Arrondissements) et communes du territoire pour lesquelles la ville exerce également des fonctions de services.

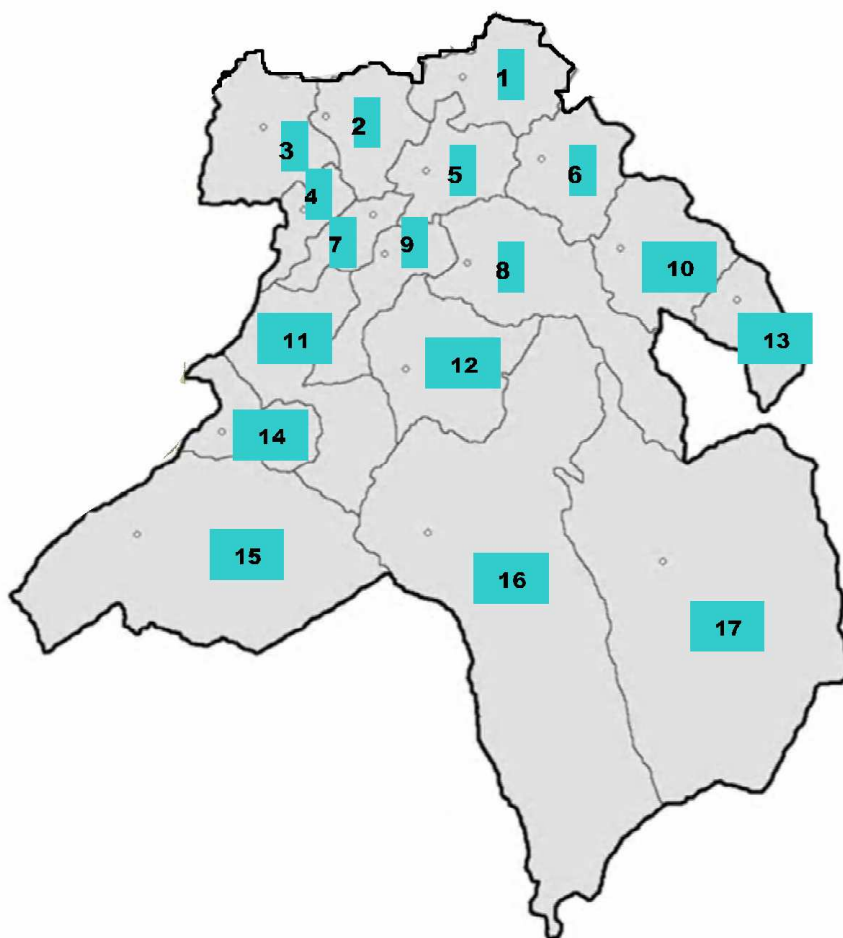
Elle a cependant vu se développer des industries à partir de la fin des années 1970, en partie grâce au programme spécial de développement.

La région du Télagh, compte cinq Dairates (Arrondissements) et dix sept communes, correspond à peu près aux limites administratives de l'ancienne Daïra, (qui elle ambitionne et convoite, seront réunis dans la future wilaya déléguée lors du prochain découpage administratif) :

- TELAGH : Télagh, Téghalimet, Mézaourou, Dhaya.
- MERINE : Mérine, Oued Taourira, Tefessour, Taoudmout.
- MOULAY SLISSEN : M.Slissen, El-Hacaiba, Ain Tindamine.
- RAS EL-MA : Ras El Ma, Oued Sebaa, Radjem Demouche.
- MARHOUM : Marhoum, Bir El H'mam, Sidi Chaib.

COMMUNES:

- 01- TEGHALIMET
- 02- MEZAOUROU
- 03- MOULAY SLISSEN
- 04-EL HACAIBA
- 05- TELAGH
- 06- MERINE
- 07- AIN TINDAMINE
- 08- OUED TAOURIRA
- 09- DHAYA
- 10- TEFESSOUR
- 11- OUED SEBAA
- 12- SIDI CHAIB
- 13- TAOUDMOUT
- 14- RAS-EL MA
- 15- REDJEM DEMOUCHE
- 16 BIR EL H'MAM
- 17- MARHOUM



Son territoire est bordé :

- Au nord par les anciennes Dairates de Sidi Lahcen et Sfifef (wilaya de Sidi Bel-Abbes).
- A l'ouest par la wilaya de Tlemcen).
- A l'est par la wilaya de Saida.
- Au sud par la wilaya d'El Bayadh.-

LE CLIMAT

Le climat de la région est semi-aride frais à froid.

La continentalité augmente du nord au sud, en relation avec l'orographie et l'éloignement de la mer. Les extrêmes absolus, si importants à connaître, certains végétaux ne pouvant vivre au delà des températures trop basses ou trop élevées, ont été de 8°3 le 14 janvier 1880, 7°0 le 29 janvier 1877, 6°2 le 22 décembre 1879, 5°6 le 16 janvier 1878, 5°5 le 5 janvier 1864, 4°3 le 13 février 1862, 4° le 21 janvier 1861, 3°3 le 21 décembre 1866, 2°5 le 29 décembre 1860, 1°5 le 28 janvier 1863 ; et de 44° le 15 juillet 1865, 43°3 le 28 août 1878, 43°3 le 7 juillet 1864, 43°0 le 8 juillet 1862, 42°8 le 30 juillet 1880, 42°8 le 29 juillet 1866, — 42°0 le 27 juin 1879, 41°2 le 11 juillet 1877, et 38°8 le 25 juillet 1861.

L'époque du maximum de température a lieu, en général, vers la fin du mois de juillet et souvent dans la première quinzaine du mois d'août ; celle du minimum vers le milieu du mois de janvier et rarement à la fin de décembre.

De plus, les gelées dont le nombre s'élève à 31 par année, sont parfois très nuisibles à la végétation, parce qu'elles ont lieu au printemps, moment où elles saisissent plusieurs végétaux qui ont donné signe de vie, mais dont les organes sont encore herbacés ou tendres, et où un dégel subit, occasionné par l'influence d'un soleil vif, produit beaucoup de mal, comme cela s'est malheureusement vu durant quelques années, où la température est descendue à -1°0 et -0°8.

- La rosée se produit au printemps et se continue tant que la terre est encore humide.

- Les brouillards, assez rares, tiennent peu de temps, et se dissipent presque toujours avant midi

Les gelées sont susceptibles de survenir de septembre à mai. En année moyenne on observe des gelées blanches: 15 à 20 jours par an de novembre à avril.

- La neige persiste en moyenne pendant 20 jours par an sur les reliefs au dessus de 1000 mètres.

La région est caractérisée par une pluviométrie moyenne annuelle d'environ 400 mm (de 350 à 400 mm suivant les stations). Elle dépasse rarement ce dernier chiffre. Les mauvaises années sèches, elle peut descendre jusqu'à 200 mm. Parfois bonnes et mauvaises années se succèdent. Ces années sèches existent donc avec leurs répercussions négatives sur l'agriculture de la région.

- Il pleut de 50 à 80 jours par an. Les pluies tombent surtout en hiver, de novembre à février mais la pluviométrie persiste des maxima secondaires d'automne et de printemps, liés généralement à des précipitations orageuses violentes.

- La grêle est assez fréquent et occasionne pratiquement chaque année d'importants dégâts aux cultures.

- Les vents sont assez variables dans la contrée; ceux de l'ouest dominant pendant les journées d'hiver, tandis que pendant les nuits on a très souvent du vent du sud, mais faible, ce qui s'explique par le refroidissement nocturne des régions sahariennes; pendant la journée, au contraire, la masse liquide de la Méditerranée s'échauffant moins que l'intérieur aride du continent, l'appel se produit dans le sens du sud. De telle sorte qu'à cette époque le vent du soir ou de la nuit vient du sud pour tourner au nord pendant le jour en passant par l'ouest, et que les gelées qui se produisent par rayonnement ont lieu fréquemment après le vent nocturne du sud.

En été ce sont les vents du nord et du nord-est qui dominent pendant le jour, puis viennent ceux du nord-ouest ; pendant la nuit les observations indiquent le plus souvent un temps calme, sans vent.

L'observation permet de tirer les déductions suivantes de la direction des vents en cet endroit : les vents nord et nord-est sont froids et abaissent la température ; le vent d'ouest accompagne les temps couverts et amène la pluie : les vents du sud élèvent souvent la température pendant le jour, surtout lorsque le courant saharien s'abaissant, le siroco souffle et nuit à la végétation ; pendant la nuit, au contraire, dans les matinées et parfois même pendant la journée, ce vent du sud est froid.

Le climat de la région est brillant, avec un ciel toujours pur et un soleil resplendissant pendant la saison sèche, et souvent très net même pendant les premiers mois de l'année ; c'est pour cela que les plantes à fruits et à graines s'y trouvent particulièrement bien.

- Les orages assez fréquents sont surtout produits par les grandes chaleurs et se traduisent par des éclairs qui s'aperçoivent l'été à l'horizon sud ; quelquefois ils sont accompagnés de coups de tonnerre, rarement de grêle. Lorsque celle-ci tombe au mois d'avril, elle nuit non seulement aux produits de l'horticulture, mais aux céréales qui sont en ce moment très avancées.

CLIMAT ET POTENTIALITES AGRICOLES:

Le climat est le facteur naturel le plus contraignant dans la région. Sa continentalité limite fortement la gamme des cultures possibles.

A-) Pour l'agriculture:

Les principaux facteurs limitants sont les gelées hivernales, la grêle, la sécheresse et les fortes chaleurs de l'été.

- Les gelées interviennent par leur intensité, leur durée et surtout leur date. Les gelées tardives, fréquentes, occasionnent pratiquement chaque année des dégâts aux cultures, surtout aux arbres à floraison précoce (amandiers, abricotiers) mais aussi aux oliviers, eucalyptus, cyprès. Même les céréales sont parfois endommagées par les gelées, se produisant certaines années en mai et en juin.

- La sécheresse et les fortes chaleurs de l'été interdisent la culture en sec des arbres à pépins et noyaux qui supportent bien par contre les froids hivernaux.-

- La grêle occasionne des dégâts parfois très importants, presque chaque année sur l'arboriculture (amandiers surtout), sur les céréales.-

- Les vents assez violents surtout dans la steppe demandent l'implantation de brise-vent dès que les intérêts économiques en jeu le justifient (cultures intensives).-

B-) Pour l'élevage:

Les contraintes climatiques sont:

les froids hivernaux exigeant la construction de bergeries et abris sous peine d'une mortalité élevée (surtout des jeunes agneaux).-

Les fortes chaleurs de l'été demandant l'implantation de bouquets d'arbres d'ombrage, de nombreux points d'abreuvement pour le cheptel.-

En conclusion: Le climat est de plus en plus dur au fur et à mesure que l'on s'élève ou que l'on s'enfonce dans le sud de la région.-

LE RELIEF ET LA GEOLOGIE

La région de Télagh, a une altitude moyenne assez élevée.

- Le point le plus bas se trouve à la limite nord de la région, dans la plaine de Téghalimet (Tirman): 680 mètres.

- Le point culminant est le sommet du plateau de Dhaya (Bossuet): 1455 mètres.

Si on traverse la région du nord au sud, de Téghalimet au Chott Ech Chergui, on passe des plaines du nord constituant les dernières digitations méridionales de la grande plaine de Sidi Bel Abbés (altitude de 680 à 1000 mètres) aux massifs des monts de Dhaya (altitude de 1000 à 1455 mètres) puis on redescend sur les hautes plaines steppiques, plate forme uniforme d'une altitude de 1200 à 1000 mètres au Chott Ech Chergui.-

1-LES MONTS DE DHAYA

Composés de formations jurassiques et crétacés, ils constituent des anticlinaux rigides, peu plissés mais très fracturés surtout en bordure des dépressions.

Le réseau hydrographique profondément marqué y'a une orientation OSO-ENE dans le nord (gouttière de Tenira, Melrir, plaine de Telagh), NNE-SSO dans le centre de la région (vallée de Sefioun, plaine de Ain Tindamine).

Au pliocène, l'abondante pluviométrie et l'érosion fluviale ont démantelé la surface plissée et faillée, entraînant une inversion du relief se traduisant par combe anticlinale de Hassi Zerga et le crêt anticlinal du plateau de Dhaya.

Les monts de Dhaya forment deux grands ensembles: Le plateau de Dhaya et les montagnes de Beni Mathar.-

A-) LE PLATEAU DE DHAYA:

Tabulaire, constitue une plate forme monoclinale ou le crétacé moyen domine le crétacé inférieur. Ce plateau, long de 30 km (de Titen Yahia à Télagh), large au maximum de 12 km, culmine à 1455 mètres.-

B-) LES MONTAGNES DE BENI MATHAR:

Constituées d'une série de massifs grés calcaires encadrant des dépressions parallèles.

Parmi les montagnes situées à l'est de Dhaya, on peut distinguer:

- Le massif bordant au nord de Marhoum les hautes plaines steppiques, la crête est formée par les Djebels Tafrent, Oum El Guemel, Taznaga et Bousbeita.

- Le massif bordant au sud la dépression anticlinale de Merine (se formant au nord-est au Djebel En Nser, au sud-ouest au plateau de Dhaya) comprenant les Djebels Bouzoulay, Chéguiga, Semouma, Bouzoutat, Moudane, Bounekta, Menezla, Belhoul.

- Le massif bordant au nord la dépression de Merine: Djebels El Guessaa, Mezouch, Khoudida, Redaida, El Remailia, Faïd El Kolea se raccordant au nord au Djebel Bouyetas par les Djebels Ouidid, Sletine, Tletet Tourk, Tergou, Mefleh.

- Les crêtes orientées N.E.S.W encadrant la dépression de Zerga parcourue par l'Oued El Touazi.

- La crete surplombant au nord-ouest la vallée de l'Oued Messoulane est constituée des Djebels Toumiet, Nekrouf, El Touazi, Ben Khama.

- La crete du sud-est est formée par les Djebels Maider, Dalaa Ech-charef, Djorf El Trab, partiellement doublée au sud par le Djebel Takerkaza.

*- A l'ouest de Dhaya, on trouve des massifs montagneux formant la charnière entre les monts de Dhaya et les monts de Tlemcen.

*- Au nord-est de Ras El Ma, les massifs isolés constitués par les Djebels Chebbak El Harch, Teniet El Baroud, El Kemita.

*- A l'est de Moulay Slissen, tout un massif s'étendant du Djebel Sidi Youcef au Djebel Slissen.

*- Au nord-est de Moulay Slissen, le massif de Kounteidat.

La pierre de Dhaya, un matériaux d'avenir et à promouvoir

- Localisation** : - La carrière est située à 200 mètres à l'entrée Est de Dhaya, à 16km de la Daira de Telagh et 66 km de la Wilaya Sidi Bel Abbès
- Infrastructures:** - **Routières** : Le site est accessible par la route nationale N°13 passant à proximité du gisement de Dhaya, reliant Télagh à Ras El Maa
- **Energétiques:** Le site est alimenté par une ligne électrique de MT (30KV)
- Gisement** : - **Substance** : Calcaires oolithiques de couleur blanchâtre
- **Utilisation** : Pierre de revêtement et Décoration
- **Principaux corps** : Couches
- **Principaux paramètres** : Puissance des couches Calcaires : 1.5m
- **Réserves du gisement** : Calcaires : 320 000m³

Composition chimique

SiO ₂	Al ₂ O ₃	Fe ₂ O ₃	CaO	MgO	SO ₃	K ₂ O	Na ₂ O	P ₂ O ₅	TiO ₂	MnO	P.F.	Total
0.74	0.30	0.17	54.48	0.39	0.22	0.19	0.07	0.00	0.01	0.01	43.37	99.94

Aperçu géologique:

Le gisement de Dhaya est formé par une succession de tracées de calcaires, d'argiles et de marnes. De bas en haut on distingue:

- Une série marneuse d'une couleur bleuâtre d'une épaisseur variable de 10-20 mètres
- Deux niveaux de calcaire de couleur beige d'une épaisseur de 1.00 mètre
- Un niveau formé par un gros banc de calcaire oolithique de couleur blanchâtre d'une épaisseur de 1.8 mètre à 2 mètres qui forme le front d'exploitation.

En dessus de ces bancs calcareux vient se déposer en concordance une série d'argile et de calcaires pelitomorphes de couleur grisâtre.

L'ensemble de cette série lithologique qui forme le monoclinale du gisement de Dhaya est coiffé par une couche argileuse de 1 à 1.5 mètre d'épaisseur

Le gisement occupe une superficie de 199037 m² avec des réserves qui sont de l'ordre de 400 000 m³

Structure:

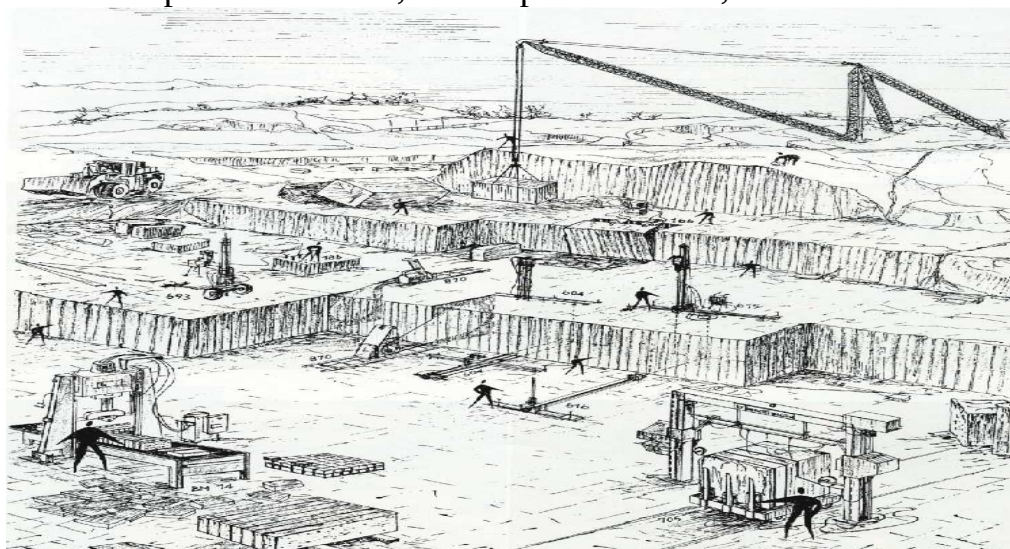
Du point de vue morphologique, le relief du gisement est caractérisé par un terrain presque plat. La couverture est représentée par de la terre végétale brune. Le terrain est découvert (non boisé)

Blocométrie:

L'étude de la blocométrie montre que les blocs de volume supérieurs à 4,5 m³ représentent 14,3%

Les blocs de volumes compris entre 2,5 et 4,5 m³ représentent 13%

Les blocs de volumes compris entre 1 et 2,5 m³ représentent 29,3%



2- LES PLAINES DU NORD

Dans les massifs montagneux, s'encastrent des plaines et plateaux, dépressions remblayées par des dépôts pliocènes.

Les principales dépressions sont:

- Au nord, la cuvette de Teghalimet: Cette dépression se prolonge au sud par la plaine de Télagh et le couloir de Merine, à l'ouest la plaine de Télagh se prolonge par les plaines de Mezaourou, de Moulay Slissen et d'Ain Tindamine.

Toutes ces plaines sont en continuation plus au moins directe de la grande plaine de Sidi Bel Abbes.

Plus au sud, on trouve des dépressions isolées:

- La plaine de Guelta El Beida drainée par les Oueds Tadjemout et Mzi.
- La vallée de l'Oued Faïd El Taga.

A l'est du plateau de Dhaya, deux grandes dépressions:

- La plaine de l'Oued Messoulane.
- La dépression de Zerga.
- Et toute une série de petites dépressions dans les montagnes de la commune d'Oued Taourira.

3- LES HAUTES PLAINES STEPPIQUES

Très planes, les hautes plaines steppiques forment un bassin fermé, traversé par des oueds parallèles se dirigeant du NNE du chott Ech Chergui au SSW.

Dans leur partie sud, les hautes plaines sont constellées d'un grand nombre de dayas, petites dépressions fermées ou s'accumulent parfois les eaux de pluie et de ruissellement.-

LES SOLS

On peut dans leur ensemble, caractériser les sols actuellement cultivés dans la région comme des sols peu à moyennement profonds, encroûtés, calcaires, de texture plutôt légère, sableuse ou argilo sableuse ou dominant les éléments grossiers: sables, graviers et cailloux.

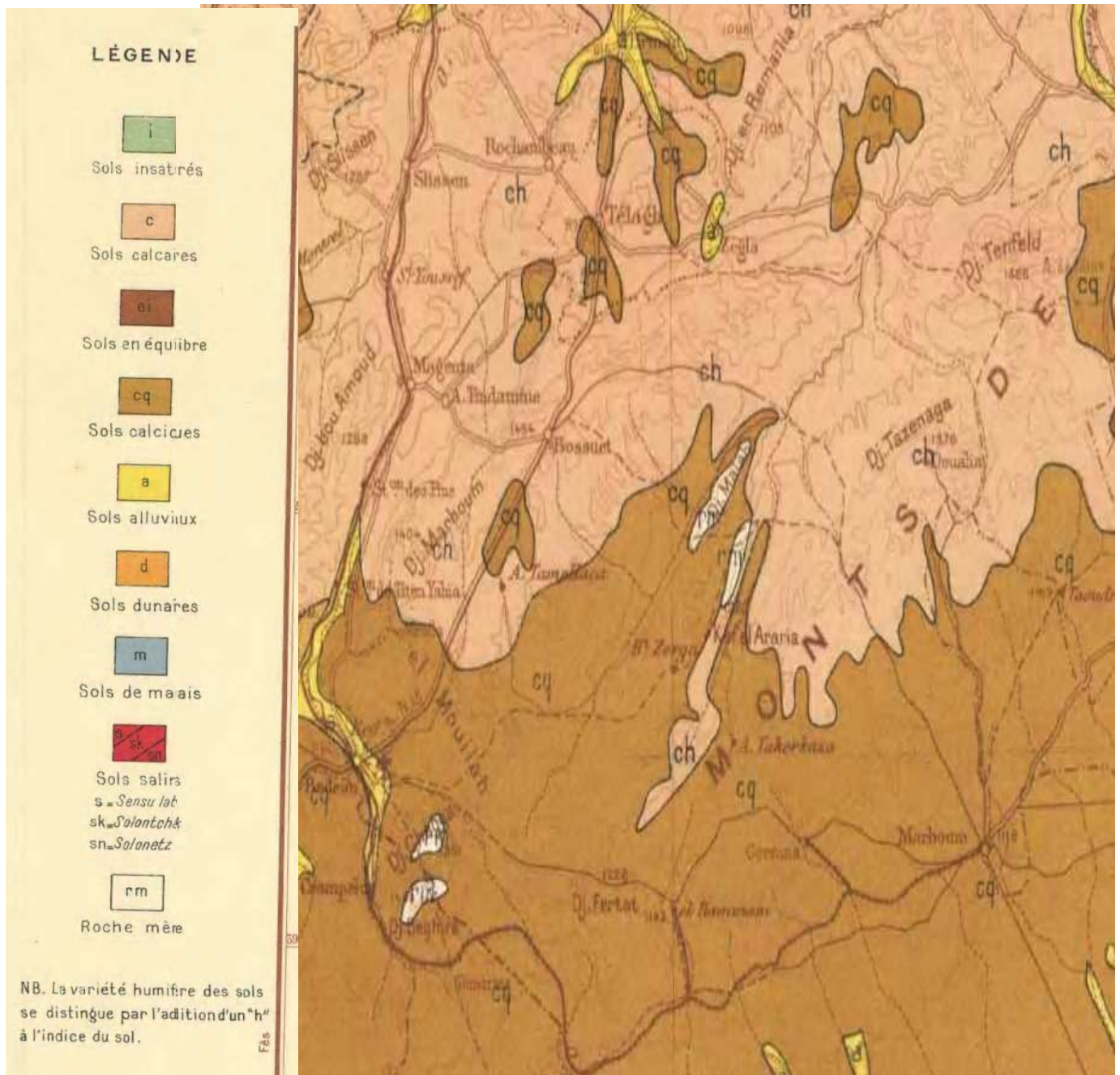
Pauvres en azote et en acide phosphorique, ces sols renferment assez de potasse et un peu de magnésie, leur capacité de rétention pour l'eau n'est pas très élevée.

Au point de vue agronomique, ils n'offrent aucune difficulté particulière pour les façons culturales.

- L'Atlas tellien est caractérisé par la dominance des sols calcaires humifères.

- Les hautes plaines steppiques sont occupées par des sols calciques, très peu profonds sur dalle calcaire dans la nappe alfatière, plus profonds et plus limoneux dans la steppe à armoise.

On rencontre également quelques sols alluviaux profonds le long des plus gros oueds et des sols halomorphes en bordure du Chott Ech Chergui.



CARTE DES SOLS DE LA REGION DU TELAGH

La région du Télagh se partage en trois bassins hydrographiques:

1- LE BASSIN DE LA MEKERRA:

La Mékerra prend sa source au sud-est de Redjem Demouche (Crampel) et Ras El Ma (Bedeau). Longue d'environ 250 km. La Mékerra traverse la région du sud au nord sur 70 km passant successivement à Ras El Ma, El Hacaiba (Magenta) "ou son cours devient définitivement pérennise" Moulay Slissen, Sidi Ali Benyoub (Chanzy) Sidi Bel Abbes et Sig.

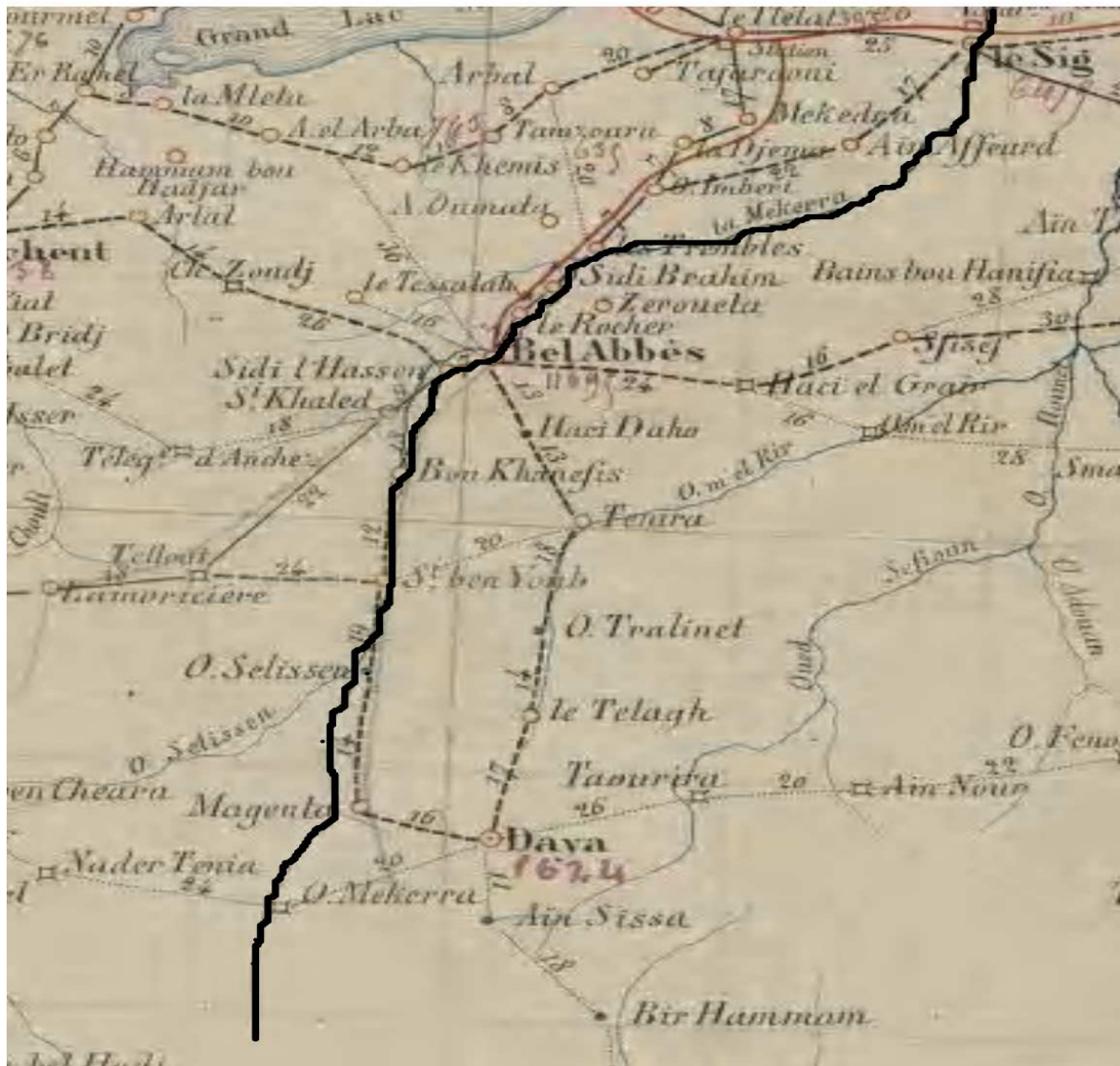
La période des hautes eaux se situe le plus souvent en janvier février mais peut s'étaler d'octobre à mars.

Les potentialités dans la haute Mékerra:

-17 Mm3 pour les eaux pérennes/an.

-03 Mm3 pour les eaux souterraines.

L'oued Mékerra qui a donné son nom à la plaine, est irrégulier dans son cours et dans ses variations saisonnières. En période de crues, il peut atteindre de 10.000 à 30.000l/s, voire plus comme en 1928 et en 1974. Ces dernières ont souvent menacé les villages sus-cités et le périmètre urbain de Sidi Bel Abbes, occasionnant parfois de très importants dommages matériels, notamment en cours des hivers de 1904 (26 avril), 1928, 1941 (11 septembre), 1959 (27 mai), 1966, 1986, 1994 et 2007.



2- LE BASSIN DE L'OUED EL H'MAM:

Dans ce bassin, les formations jurassiques et crétacées des monts de Dhaya sont à l'origine de ressources en eau très importantes:

- 10,6 Mm³/an pour les eaux pérennes.
- 07,5 Mm³/an pour les eaux souterraines.

L'oued Melrir, est un prolongement de l'oued Tenira qui, lui-même, n'est que la continuation de l'oued Teghalimet et de l'oued Télagh ; il prend sa source au pied nord des montagnes de Daya, et se jette dans l'oued El- Hammam à sa naissance, dans un endroit dit des Trois-Rivières, un peu au-dessous du chemin de Bel-Abbès à Mascara, entre Sfisef et Aïn Fekan.

L'oued Melrir reçoit à droite, un petit affluent qui vient se jeter près de Teghalimet, un autre qui prend sa source au pied du djebel Tergou pour se jeter au-dessous de Teghalimet.

L'oued de Messoulene et de Taourira traverse les tribus des Djafraa Touhama et M'Hamid et des Djafraa ben Djafeur, après avoir pris sa source à l'est de Ras-el-Ma.

*- Outre ces oueds, de très nombreuses sources qu'il serait fastidieux de les nommer ici, ont toujours permis la vie des bêtes et des hommes dans cette région.

*- Plusieurs nappes phréatiques existent. Par endroit, elles affleurent presque à la surface du sol au point que certains puits creusés n'ont guère plus de 2 à 10 mètres de profondeur. Ils sont nombreux dans la région et servent aussi bien à l'alimentation en eau qu'à l'irrigation des parcelles

3- LE BASSIN DU CHOTT ECH CHERGUI:

Le Chott El Chergui se dirige du sud-ouest au nord-est et se trouve entouré de plaines très étendues que dominant au nord les montagnes de la ligne de partage des eaux ; ses bords sont, dans certaines parties, très escarpés, et l'on y trouve quelques sources thermales et de nombreux puits à l'eau abondante.

Les apports totaux au chott ont été évalués à 50 Mm³/an.

L'aménagement du Chott Ech Chergui qui collecte les eaux de ruissellement et d'infiltration d'un immense bassin de plusieurs milliers de km². Eau perdue qui, si l'on parvenait à la capter; pourrait sensiblement modifier l'économie de la partie sud de la région (100.000 hectares de terres pourraient devenir extrêmement fertiles; 65000 hectares plus médiocres pourraient être récupérées, de plus la région pourrait s'industrialiser.

Mais on parle de ce projet depuis 1941, et ce n'est que ces dernières années qu'on commence à pouvoir se faire une idée sur les possibilités du Chott Ech Chergui.-

Monts de Dhaya: une eau de source naturelle, est disponible sur le marché très concurrentiel des eaux embouteillées. -El Watan-

Dhaya, une nouvelle source industrialisée. -Bel abbes Info-

“Monts de Dhaya”, ca coule de source... -El Moudjahid-

“Monts de Dhaya” à l'assaut du marché. -Liberté-

La mise en exploitation d'une nouvelle unité de production, implantée dans la zone steppique déshéritée de l'extrême sud-est de la wilaya, va sans nul doute sortir la daïra de Marhoum et les contrées limitrophes de leur isolement, en leur apportant une plus-value ainsi que des incidences positives en matière de création d'emplois et de richesses. Provenant des profondeurs du chott Chergui de la région de Sidi Khelifa relevant de la daïra de Marhoum, et qui reste éloignée de toute pollution, l'eau des **“Monts de Dhaya”** possède une bonne teneur en minéraux et oligoéléments, dont le corps a besoin et qui lui confère certaines vertus thérapeutiques. À ce propos, l'unité a accordé la priorité à la main-d'œuvre locale, en procédant déjà au recrutement de 50 ouvriers et 12 cadres techniques, entre ingénieurs d'Etat en électronique, électrotechnique, biologistes et laborantins. Ses infrastructures d'accueil se composent d'une administration, de deux chaînes de production de dernière génération et d'une autre automatisée pour la bouteille de 6 litres, d'un laboratoire, d'un atelier de maintenance, d'un poste de garde, d'un poste de livraison et de stockage et autres. Dotée d'équipements de technologie de pointe mettant sur le marché des produits de qualité répondant aux normes et standards internationaux, cette unité a une capacité de production de 10 500 bouteilles/heure et propose son label **“Monts de Dhaya”** dans des bouteilles emballage PET de 1.5, 2 et 6 litres. Par ailleurs, la qualité de l'eau, qui est conforme aux normes relatives aux spécifications des eaux de boissons préemballées et aux modalités de leur présentation, est quotidiennement contrôlée (bactériologiques, physiologiques et organoleptiques), depuis l'entrée en phase de production, jusqu'à la sortie du produit fini et de stockage. Selon un représentant de l'opérateur, l'unité projette l'extension de la capacité de production de l'usine et la revue à la hausse des postes de travail du personnel et ce, afin de répondre à la demande et aux exigences de la clientèle

Se lancer dans le secteur de l'eau minérale -Le Maghreb-

Hamoud Boualem, la grande entreprise de boissons gazeuses, a annoncé tout récemment qu'elle se lancera dans l'embouteillage d'eau minérale à travers l'acquisition de la société d'eau de source LBMES, commercialisant la marque **Monts de Dhaya**. Plus qu'une marque, un véritable label, Hamoud Boualem qui a su s'imposer sur le marché algérien via diverses boissons telles les sodas, jus ou encore les sirops, a fini par devenir leader dans son domaine. Fondée à Alger en 1878 et gérée de père en fils, cette entreprise qui s'est taillée une grande part de marché à l'échelle nationale a également réussi à s'imposer à un niveau international, notamment en France, en Angleterre, au Canada ou encore aux Etats-Unis d'Amérique où ses produits sont régulièrement distribués. L'acquisition depuis peu de la société d'eau minérale la LBMES en l'occurrence, permettra à Hamoud Boualem d'étendre son business dans le segment des boissons non gazeuses sur tout le territoire national. « C'est une nouvelle acquisition qui permet à Hamoud Boualem de rentrer dans un segment de marché où notre société n'était pas présente. C'est au cœur de notre stratégie de croissance » déclare monsieur Chekib Hafiz, président de la Spa Hamoud Boualem. » Nous devrions pouvoir rapidement mettre en œuvre des synergies importantes à de nombreux niveaux » a-t-il ajouté. L'entreprise LBMS est située à l'extrême sud-est de la wilaya de Sidi Bel Abbès, l'eau provient des profondeurs du Chott Chergui de la région Sidi Khelifa, le site de production étant localisé dans une zone steppique protégée de toute pollution. L'eau Monts de Dhaya est réputée pour sa légèreté et sa pureté. Elle est traitée avec les équipements de dernière génération. L'unité accorde la priorité à la main d'œuvre locale en procédant au recrutement d'ouvriers et cadres locaux. Hamoud Boualem attend des résultats tangibles de cette société, elle espère augmenter son chiffre d'affaires en se lançant dans l'activité des eaux minérales.



LA VEGETATION

Aux deux étages climatiques se partageant la région du Télagh correspondent deux zones botaniques :

- Au nord on trouve le sous secteur de l'Atlas Tellien avec une formation à base de pin d'Alep (*Pinus Halepensis*).
- Au sud, le sous secteur des hauts plateaux oranais avec des formations steppiques à base d'alfa (*Stipa Tenacissima*) et d'armoise blanche (*Artemisia Herba Alba*).

L'ATLAS TELLIEN:

La région forestière, limitée entre 850 et 1300 mètres d'altitude, occupe les versants et une partie des plateaux du mont de Dhaya. L'essence principal, le pin d'Alep est bien adapté à la région, à coté on trouve surtout comme essences secondaires: Le chêne vert et le chêne kermès, le Thuya, le Genévrier Oxycèdre.

Le sous bois comporte divers cistes : Des Lentisques, des Filaria, des Oléastres, des Arbousiers, des Cytises, du Romarin, du Palmier nain, de l'Alfa, du Diss (*Ampélodesmos tenax*).

LES HAUTES PLAINES STEPPIQUES:

Elles sont essentiellement occupées par deux groupements végétaux:

A-) ASSOCIATION A STIPA TENACISSIMA: Elle se rencontre surtout dans la moitié nord de la steppe, au contact des monts de Dhaya. Elle s'étend davantage vers le sud dans l'ouest de la région.

L'alfa domine toute la steppe rocailleuse, dans les terrains caillouteux à sols peu profonds sur croûte calcaire.

Associé à l'alfa, on trouve une gamme de plantes pérennes ou annuelles: *Bromus squarrosus*, *Bromus bordaceas*, *Thymus ciliatus*, *Asphodélus*, *Astragalus*, *Rosmarinus*, *Cistus*, *Libanotus*, *Echinaria capitala*, *Avena alba*, *Galium*, et... .

L'alfa est exploité par les troupeaux des habitants sédentaires ou semi nomades de la région, ainsi par les troupeaux des nomades transhumants du sud.-

B-) ASSOCIATION A ARTEMISIA HERBA ALBA: Elle occupe non seulement les zones basses de la zone à alfa dominant, mais la zone sud de la région.

L'armoise blanche à laquelle se mêlent fréquemment le sparte (*Lygeum spartum*) et le plaitain blanchâtre (*Plantago albicans*) fournit de meilleurs pâturages que la nappe alfatière. Cette formation, continue et homogène sur des dizaines de kilomètres ne disparaît que dans les dayas (petites dépressions fermées, parfois remplies d'eau, lors de fortes pluies) ou dominant une végétation à base de graminées, notamment des *bromus carex divisa*.

En bordure du Chott, mais sur une auréole géographiquement peu importante l'armoise blanche fait place à des groupements halophytes à base d'*attriplex* et de *salsolas*.-

L'ALFA

L'alfa, "HALFA" en arabe (*Stipa tenacissima*), est l'une des graminées pérennes dominantes, typiques des parcours steppiques. C'est une essence très robuste, raide, sèche très persistante. Elle se présente en touffes denses, à feuilles longues et coriaces, l'inflorescence est longue (30cm) très fournie. L'alfa comprend une partie souterraine très importante pour la régénération et une partie aérienne atteignant 1m de hauteur.

La partie souterraine est un rhizome à entre-nœuds très courts, portant des racines adventives, s'enfonçant profondément dans le sol. Le rhizome est très ramifié et ses rejets se terminent par les jeunes pousses.

La partie aérienne est constituée de rameaux portant des graines imbriquées les unes dans les autres, surmontées de limbes longs de 30 à 120 cm. La face inférieure des limbes est unie et luisante, la face supérieure porte de fortes nervures. L'une et l'autre sont recouvertes d'une cire isolante qui permet à la plante de résister à la sécheresse.

Habituellement, les feuilles âgées meurent et encombrant la souche en formant un feutrage gris, d'où émergent les jeunes feuilles de l'année. L'inflorescence de l'alfa est comparable à l'inflorescence de l'avoine, elle comprend plusieurs étapes considérées comme des nœuds. La fleur est protégée par deux glumes d'égale longueur. La glumelle supérieure bifide au sommet, velue dorsalement, porte une arête et la glumelle inférieure est plus fine.

Généralement, les fleurs apparaissent vers la fin avril début mai.

L'alfa est une graminée typiquement méditerranéenne dont les grands foyers s'étendent sur les hauts plateaux, utilisée pour la fabrication de cordages, d'espadrilles, de tissus grossiers, de papier, tapis, paniers. D'une façon générale, la fabrication d'objets en fibres végétales se nomme sparterie. Facteur essentiel de l'équilibre pastoral, l'alfa est une ressource de première importance du point de vue économique et social.

L'alfa couvre environ 300.000 hectares dont 211.387 hectares dans la steppe et 88613 en sous étage forestier.

L'alfa était exploitée par un organisme forestier qui dans la région avait 24 chantiers de ramassage. Son siège était situé à Redjem Demouche. L'alfa récolté était expédié par rail et route à l'usine de cellulose de Mostaganem.

L'exploitation de l'alfa remonte aux phéniciens et aux romains pour la fabrication de cordages de navires. Avant la colonisation, l'alfa était cueilli sur la steppe pour les usages ménagers: rembourrage de coussins, tressages ou vannerie fine.

Après la colonisation, il fallut attendre la fin du 19^{ème} siècle pour que l'alfa devienne une plante industrielle grâce à la mise au point du procédé de transformation et son utilisation par les papeteries écossaises, rapidement son commerce prit un grand essor.

La production de l'alfa peut atteindre 10 tonnes MS/ha mais la partie verte qui est la partie exploitable a une production de 1000 à 1 500 kg MS/ha. L'alfa présente une faible valeur fourragère de 0,3 à 0,5 UF/KgMS, cependant, les inflorescences sont très appréciées (0,7UF/Kg MS). La productivité pastorale moyenne de ce type de steppe varie de 60 à 150 UF/ha selon le recouvrement et le cortège floristique.



ARTEMISIA HERBAALBA

Famille : Asteraceae

Genre : Artemisia

Espèce : Herba-Alba

Identité vernaculaire

Tamazight : Ifsi

Arabe : Chih

Français : Armoise Blanche

Description

Plante de 30-60cm, tiges nombreuses, couvertes de poils serrés et entrelacés, donnant un aspect cotonneux, feuilles courtes, généralement avec des poils argentés, formées par trois ou plusieurs feuilles, l'une, médiane, fortement incisée. Les fleurs ne sont pas nombreuses et rares.

Vertus médicinales

L'infusé de l'armoise blanche est consommé comme vermifuge, emménagogue, diurétique, stomachique, antiseptique intestinal, tonique, dépuratif, cholagogue, antidiabétique.



La production primaire varie de 500 à 4 500 kg MS/ha avec une production annuelle totale de 1 000 kg MS/ha. La production annuelle consommable est de 500 kg MS/ha , soit une productivité pastorale moyenne de 150 à 200 UF/ha. L'armoise ayant une valeur fourragère moyenne de 0,65 UF/kg MS, les steppes à armoise blanche sont souvent considérées comme les meilleurs parcours utilisés pendant toute l'année et en particulier en mauvaises saisons, en été et en hiver où elle constitue des réserves importantes.

LES FORETS

La région compte environ 140.000 hectares de forêts.

L'essence dominante: le pin d'Alep couvre environ 137.000 hectares, le reste constitue un maquis d'essences secondaires: chêne vert, chêne kermès et le thuya.

Les forêts de la région à dominance de pin d'Alep comptent parmi les plus importantes et les plus diversifiées d'Algérie occidentale. Elles connaissent des problèmes de dégradation suite aux pressions anthropiques et aux contraintes climatiques exercées sur ce massif.

Le pin d'Alep (*Pinus halepensis* Mill.) représente un capital forestier majeur sur le pourtour méditerranéen. Ses exigences écologiques modestes ont incité les forestiers à l'introduire à grande échelle dans les reboisements.

Les boisements de ce pin ont une valeur économique pour une exploitation en bois d'œuvre et en bois de caissette.

Ce bois est de qualité moyenne. Ses principaux débouchés sont la menuiserie, la charpente et le coffrage.

Les forêts assurent un apport fourrager non négligeable en années moyennes et vital en années sèches. Elles comportent également dans ses sous étages de l'alfa, exploitée au même titre que celui des vastes nappes alfatières de la steppe.-



FORET DE PINS D'ALEP

L'AGRICULTURE

LES CEREALES

Principale spéculation agricole de la région.

La culture des céréales est fort ancienne dans la région; le blé et l'orge tiennent une place de premier ordre parmi les plantes cultivées.

Les zones céréalières sont essentiellement les plaines du nord, les clairières dans les forêts, les vallées et bas-fonds des hautes plaines steppiques.

Les rendements moyens peuvent être évalués à:

- 10 quintaux pour les blés ordinaires.
- 12 quintaux pour les orges.
- 08 quintaux pour les avoines.

Outre les variations annuelles liées à la pluviométrie et aux aléas climatiques, les chiffres des rendements moyens masquent les disparités régionales et locales, les productions étaient évidemment sous l'étroite dépendance des facteurs climatiques et hydriques.

LES FOURRAGES

Les fourrages produits en secs sont essentiellement l'avoine fourrage et l'orge en vert.

- L'avoine fourrage est généralement fauchée et donnée en sec au cheptel, les rendements sont de l'ordre de 17 quintaux soit environ 700 unités fourragères/hectare.

- L'orge en vert est pâturée par le cheptel, on estime les rendements à 1000 unités fourragères/hectares.

L'orge occupe une place importante parmi les espèces fourragères. Par sa production en vert, en foin (en association avec d'autres espèces), en ensilage et par son grain et sa paille, l'orge est l'élément clé de toute la production fourragère dans la région.

Elle est utilisée en vert, foin et ensilage. Il est à noter aussi qu'elle est utilisée parfois en association avec la vesce et le pois.

Les luzernes annuelles ont été cultivées durant une période très courte. Les variétés utilisées provenaient d'Australie genre Medicago.

LES LÉGUMES SECS

Leur culture connaît depuis quelques années une rapide régression.

Les rendements en général varient d'une campagne à l'autre suivant la quantité et la répartition de pluies, ainsi que les époques de semis.

Pour l'ensemble des légumes secs, on peut tabler sur un rendement de 12 quintaux/hectare.-



La Coopérative des Céréales et Légumes Secs (CCLS) de Telagh, sise à Mezaourou



la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR) - Les docs silo CCLS " Telagh "

LES CULTURES MARAICHERES

Liés pour la grande partie aux ressources hydrauliques, n'occupent comparativement aux autres cultures annuelles qu'une superficie restreinte.

Les rendements moyens sont les suivants:

- Pomme de terre: 70 quintaux
- Tomates : 45 quintaux
- Piments : 40 quintaux
- Carottes : 35 quintaux
- Divers : 53 quintaux.

L'ARBORICULTURE

Le résumé de la situation actuelle démontre une progression de plantations d'arbres fruitiers.

Les rendements moyens sur lesquels on peut tabler se situent comme suit:

- Olives de table : 18 quintaux
- Olives à l'huile : 14 quintaux
- Amandiers : 12 quintaux
- Pommiers : 67 quintaux
- Pruniers : 45 quintaux.

:

L'ELEVAGE

Les effectifs des ovins et leurs variations sont beaucoup plus mal connus. Les déclarations des éleveurs conduisent en règle générale à des sous-estimations, mais dans l'importance varie suivant le lieu, l'année, l'importance du troupeau possédé etc...

Il s'agit de races locales plus ou moins mélangées entre elles. On trouve surtout la Hamra dans le sud (Marhoum, Ras EL Ma). Cette race originaire de l'Est du Maroc est de bonne conformation ; sa viande est d'excellente qualité. La taille est plus petite que celles des races arabes, et correspond à une adaptation au milieu de vie qui est l'immensité plate de la steppe sans relief, soumise aux grands vents. Bien adaptée aux plateaux steppiques, souvent très froids ou excessivement chauds. Elle est résistante, mais exigeante en qualité de pâturages.

la Rembi dans le nord de la région. En 1964 eut lieu un croisement d'absorption donnant la race antrophile (Mérinos x race locale). Par la suite les moutons furent achetés sur les souks (marchés) surtout de Tiaret et Saida. Les lots achetés s'apparentaient de plus au moins près à la race locale dite "Rembi", race de grand format caractérisée par la présence de laine sur les membres.

Ce mouton à tête rouge foncé ou brunâtre et robe chamoise est le plus gros ovin d'Algérie. Le béliers pèse 90 kg et la brebis 60 kg. Il est particulièrement adapté aux régions montagneuses arides. Cette race est particulièrement rustique et productive ; elle est très recommandée pour valoriser les pâturages pauvres de montagnes.

Les agnelages ont lieu principalement d'octobre à décembre; ils montrent un maximum secondaire au printemps, 10% des brebis environ ont un double agnelage dans l'année. Par contre les naissances gémellaires sont relativement peu fréquentes.

- La moyenne du taux de naissance est de 82% mais la mortalité des jeunes est élevée (17% environ).

- La mortalité des adultes est importante 6,3% en moyenne.-



L'élevage bovin s'adresse surtout à la race locale, qui appartiendrait à un seul et même groupe dénommé la Brune de l'Atlas. Le bovin local est souvent cité comme exemple pour sa rusticité qui s'explique par :

- sa résistance aux conditions climatiques difficiles (chaleur, froid, sécheresse...ect),
- son aptitude à la marche en terrain difficile, sa résistance aux parasites et aux maladies, surtout la résistance aux insectes piqueurs, vecteurs de maladies.

On réserve aux bovins principalement les parcours proches de l'habitat, les parcours humides (rives des oueds) et les parcours forestiers. Il s'agit en fait d'un élevage familial d'appoint. Les éleveurs possèdent de 1 à 10 bovins (moyenne 4).

Les races importées ont gagné l'ensemble le système agro-pastoral de la région.

L'ouverture récente de l'économie algérienne sur le marché international s'est traduite par l'introduction de races exogènes, dont le bovin laitier constitue le secteur le plus touché ; on observe depuis une quinzaine d'années des introductions successives des races laitières, telles que la Holstein et la Frisonne et des races mixtes telles que la Montbéliarde et la Brune des Alpes. Cette situation a favorisé la constitution de réservoirs génétiques de populations constamment importées.

L'élevage caprin, élevage familial. Les chèvres sont élevées pour le lait destiné à la consommation familiale. Elles servent également de guides aux troupeaux ovins. La chèvre arabe, c'est la plus répandue. Selon Trouette (1930), elle se rattache à la race Nubienne. Sa taille atteint 70 cm. Sa tête est dépourvue de cornes. Sa robe est polychrome et présente fréquemment du blanc associé à du roux, du noir et du gris. Cette race est très sensible à la trypanosomiose et ne peut être élevée que dans les zones qui ne sont pas infectées. Ce sont des animaux très rustiques qui peuvent rester deux jours sans boire. Cette race présente un intérêt zootechnique et économique considérable au vu de ses performances de reproduction : elle atteint des taux de fertilité, de prolificité et de fécondité respectifs de 100, 125 et 107 %. A coté, il existe une race espagnole, qui fournit un lait abondant.

Les animaux de trait sont utilisés comme animaux de selle et trait et de bat.

Dans cette région, le cheval reste un facteur incontournable dans les zones rurales. Il vit parmi la population et y occupe une place digne de son rang.

Né du vent du sud, le cheval arabe, représente la quintessence de l'élégance et de la distinction chez la gente équine.

L'Arabe Barbe Issu du croisement des races Arabe et Barbe, le cheval Arabe Barbe constitue une véritable réussite de l'élevage équin algérien. Alliant la rusticité, l'endurance et la sobriété du Barbe, à l'élégance des formes et la vitesse de l'Arabe, Cheval «à tout faire», il est très prisé pour les travaux agricoles, l'équitation moderne et traditionnelle et l'attelage.

De nos jours, le cheval de guerre et d'apparat a laissé la place aux disciplines sportives et culturelles comme les courses hippiques et la fantasia " Tradition équestre ancestrale organisée dans de nombreuses occasions (waada, Célébrations de saints, mariages, visites d'officiels...), consiste en une course de chevaux joliment harnachés, montés par des cavaliers adroits armés de fusils. Leur challenge étant de réussir à aller au plus vite en maîtrisant sa bête, tout en tirant des charges de baroud, en l'air ".



L'aviculture est peu importante; La production de poulets se fera à raison de deux rotations annuelles par parquet. Dans ce modèle particulier, l'espèce est élevée dans des exploitations de taille moyenne (1000 à 3000 sujets). Elle y est représentée par une dizaine de souches commerciales hybrides importées sous forme de poussins reproducteurs ou d'oeufs à couver. La généralisation de l'utilisation des hybrides a certes permis d'accroître les disponibilités en protéines animales et d'en réduire le coût de production, grâce notamment à un niveau de productivité élevé, mais a eu pour conséquence la destruction des structures de l'aviculture rurale et une érosion génétique des populations aviaires locales.

Cette activité a été freinée par l'importation des oeufs de consommation et l'entrée en production des ateliers avicoles intensifs dès la fin des années 70. Le processus a eu pour conséquence une réduction drastique des effectifs des populations locales aviaires avec un risque majeur, d'évolution vers leur disparition irrémédiable si elles ne font pas l'objet de mesures de conservation.

La pintade domestique, espèce vivant à l'état naturel à une reproduction saisonnière (Ponte entre février et août). Fortement adaptée à la vie des parcours, la pintade locale est élevée dans les systèmes de basse cours dans les zones steppiques et céréalières mais ne fait pas l'objet d'élevages à grande échelle.

Dans la région, l'élevage du lapin est une activité millénaire des ruraux, Compte tenu de ses caractéristiques biologiques et physiologiques (Taux de prolificité élevé, capacité à valoriser les fourrages et les sous produits agro-industriels). L'espèce présente aussi des caractéristiques importantes du point de vue de son adaptation aux conditions alimentaires et climatiques (Résistance avérée à certaines maladies et à la chaleur).

L'élevage des abeilles, l'apiculture, est une activité traditionnelle et séculaire des communautés rurales pour lesquelles il constitue une source d'approvisionnement en énergie (Miel)
Les espèces apicoles sont élevées dans le cadre de deux systèmes de production. Le premier, que l'on pourrait qualifier de semi intensif, se pratique dans des ruchers de taille modeste (15 à 20 ruches). Le second, traditionnel, fort répandu, s'exerce dans les zones de montagne pour les besoins de l'autoconsommation.

L'écloserie régionale de Marhoum, spécialisée dans la reproduction artificielle de géniteurs et d'alevins de poissons d'eau douce, réalisée sur un terrain d'assiette de 10 hectares, deuxième du genre à l'échelle nationale après celui de Sétif, prend en charge l'approvisionnement en alevins des fermes piscicoles et aquacoles des régions de l'Ouest du pays. Les installations et équipements nécessaires à ce type d'activité: salles d'élevage larvaire et de maturation, chambres froides, laboratoire d'analyse et divers bassins d'élevage ont été mis en place afin d'atteindre une production annuelle de quelque 15 millions d'alevins de diverses espèces de poissons d'eau douce, à savoir Tilapia, la Carpe, l'Esturgeon et le Black bath.

Le territoire de la commune est bordé :

- Au nord par la commune de Teghalimet .
- A l'ouest par les communes de Mezaourou et Aïn Tindamine .
- A l'est par les communes de Merine et Oued Taourira .
- Au sud par la commune de Dhaya.

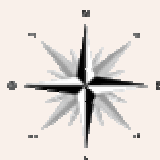
Communes limitrophes de **Tlagh**

Mezaourou

Teghalimet

Teghalimet

Mezaourou



Merine

Aïn Tindamine

Dhaya

Oued Taourira

Caractéristiques de la commune

La commune borde la partie méridionale occidentale du Tell algérien.

Localisée aux environs de l'intersection du parallèle 33° N et du méridien 2° W, elle couvre une superficie de 179,09 km², occupée par une population de 20475 habitants, soit une densité de 114 hab/km². Cet espace se distingue par sa vocation agro-sylvopastorale et sa représentativité à l'échelle régionale en matière d'occupation du sol, de gestion de l'espace et d'élevage.

Caractéristiques agro-climatiques

Le climat se caractérise par une longue période de sécheresse de 7 mois, un régime pluviométrique du type HPAE, un indice de sécheresse estivale de 0,7, un indice xérothermique de 125 et un quotient pluviométrique d'Emberger de 34,8, correspondant à l'étage bioclimatique semi-aride inférieur, et au thermo méditerranéen atténué (Benabdeli, 1983).

Les sols sont constitués essentiellement d'alluvions, peu profonds, encroûtés en profondeur (entre 30 et 80 cm). On note la présence de sols bruns rougeâtres calcaires sur terrain plat, sablonneux avec une texture sableuse et une structure particulière. Sur le relief dominant des sols bruns calcaires et des rendzines. Tous sont pauvres en azote et en matière organique, avec une infiltration quasi-nulle de 10,5 m³/ha (Reutt, 1949; Latrèche, 1995).

Répartition générale des terres (1988-89)

L'analyse de l'occupation du sol donne une image des conséquences de la gestion du foncier sur les spéculations, l'utilisation de l'espace étant généralement déterminante pour apprécier les répercussions sur les activités humaines

Comparée aux superficies de la wilaya, la commune laisse apparaître une prédominance des terres agricoles. La vocation agricole se confirme et l'occupation du sol donne un aperçu sur l'utilisation des potentialités et la gestion de l'espace qui constituent une base d'évaluation des conséquences. L'occupation du sol selon les données de Benabdeli (1983), du BNEDER (1988), de l'ANAT (1993) et des Services agricoles (URSAT, 1995).

Le milieu humain

Un bref aperçu sur la dynamique de la population et les secteurs d'emplois permettra d'analyser les conséquences de la gestion du foncier sur les activités humaines. Le taux d'accroissement de la population est élevé et l'emploi se concentre principalement dans l'agriculture et l'élevage (plus de 17% de la population active). A partir de 1989, on note une accélération de l'accroissement de la population, due à une restructuration des terres agricoles, attirant la main-d'oeuvre.

La libre utilisation des terres a permis une orientation vers des spéculations intéressantes, élevage ovin en particulier.

En ce qui concerne l'emploi, la vocation de la commune reste agro-sylvopastorale, malgré les chiffres de l'industrie et du bâtiment. Les secteurs de l'agriculture, des forêts et de l'élevage occupent près de 2500 personnes, soit plus de 50% de la population active. C'est dans l'élevage et les secteurs annexes que l'accroissement est à rechercher car la terre est utilisée d'abord pour répondre aux besoins des troupeaux.

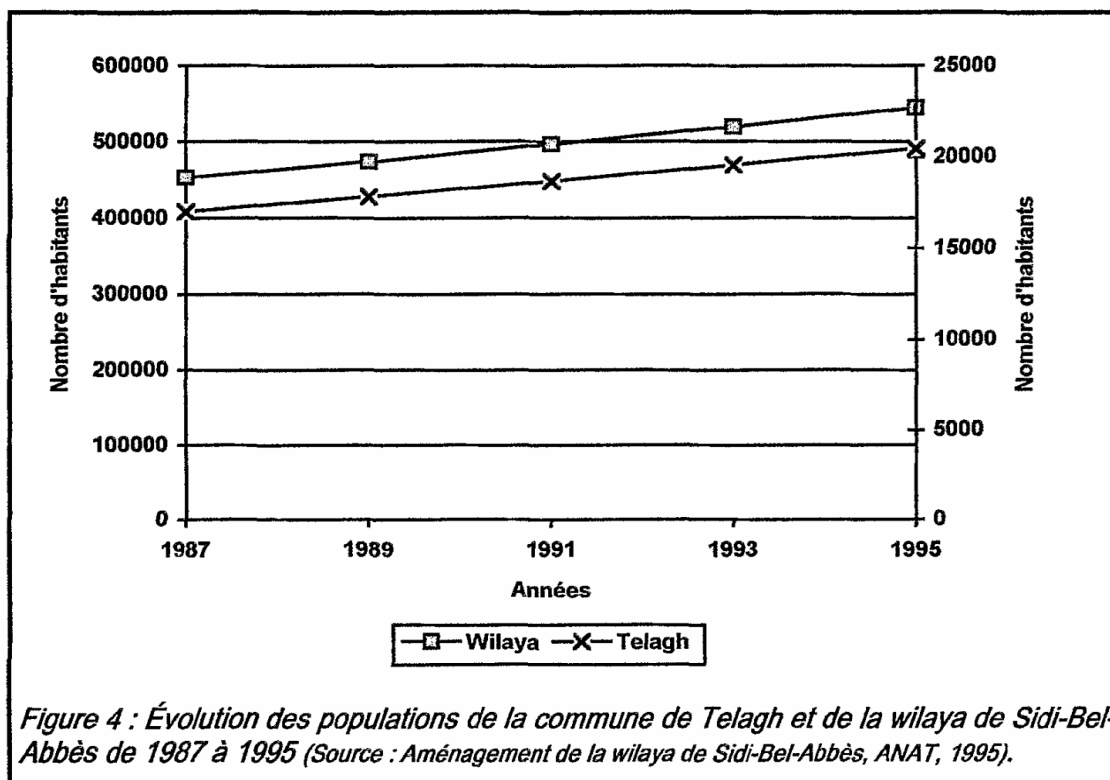
Utilisation de l'espace

L'analyse de l'utilisation de l'espace et la confrontation entre potentialités agro-climatiques et classement des types d'occupation du sol nous font formuler les observations suivantes :

- Importance de la jachère : de l'ordre de 30% de la surface totale.
- Occupation du sol en discordance avec les potentialités agro-climatiques (agriculture:64%).
- Structuration de l'espace en inadéquation avec les caractéristiques biophysiques.
- Absence de hiérarchisation des espaces selon leur impact sur l'équilibre global.
- Importance de la surface occupée par les formations forestières dégradées.
- Terrains improductifs dépassant 5%.

Analyse de cette situation

Les cultures assolées occupent plus de 40% de la SAU ; l'arboriculture, par contre, ne représente que 15% alors que 20% des terres sont en jachère. Les cultures pérennes ne dépassent pas 1,2%, de même que les espèces fourragères. Ces deux dernières devraient occuper un espace relativement plus important. Les formations forestières "colonisent" 31 % de la SAU et doivent jouer un rôle déterminant dans l'espace communal ; cependant, ce sont des formations dégradées, dont le rôle écologique est faible, qui se développent.



1-) Les cultures

Elles occupent plus de 11000 ha, soit 64% des terres communales. Les faibles rendements obtenus confirment que ces spéculations ne présentent aucun intérêt économique. Elles ne se maintiennent que par l'apport d'espaces parcours (chaumes et pailles) offrant annuellement 77000 qx répondant aux besoins de subsistance des troupeaux durant la période estivale qui s'étale de juin à septembre. L'écosystème agraire joue un rôle déterminant en matière d'occupation du sol, mais sa rentabilité socio-économique dans sa forme actuelle de gestion est discutable.

2-) Les formations forestières

Les 5480 ha de couverture forestière doivent avoir un impact sur l'espace communal. La vocation sylvicole ne s'impose pas, et cet espace n'est pas "rentabilisé", d'autant plus qu'il occupe un terrain à hautes potentialités. Cet écosystème, au regard des conditions topographiques et édaphiques favorables, devrait être utilisé par l'arboriculture fruitière rustique et des cultures fourragères pérennes sur plus de 1500 ha.

3-) Les terrains improductifs

Ils sont essentiellement représentés par les terrains incultes et les surfaces urbanisées, leur accroissement dans le temps est inquiétant et se fait surtout au détriment de l'agriculture.

Tableau II : Évolution de l'occupation des surfaces agricoles entre 1983 et 1995. Commune de Telagh.

Utilisation	Surface (ha)				Pourcentage			
Années	1983	1988	1993	1995	1983	1988	1993	1995
SAU	11 870	11 655	11 506	11 475	66	65	64	64
Céréales	8080	6230	6043	6000	68	53	53	52
Fourrages	1690	220	0	170	14	2	0	1,5
Maraîchage	240	67	15	35	2	0,6	0,1	0,3
Légumes secs	12	32	1941	1530	0,1	0,3	17	13
Amandiers	125	114	114	92	1	1	1	0,8
Oliviers	25	28	28	28	0,2	0,2	0,2	0,2
Autres	10	34	76	115	0,1	0,3	0,7	1
Jachère	1688	4930	3289	3505	14	42	29	31

4-) L'élevage

Il est impossible de dissocier agriculture, sylviculture et élevage ; toutes les études entreprises dans ce contexte le confirment. Plus de 65% des éleveurs n'ont pas de terre et arrivent à disposer de troupeaux dépassant 50 têtes, ce qui implique une utilisation de l'espace quelle que soit son occupation (CEDRAT, 1975 ; Benabdeli, 1983). Ce ratio diminue depuis 1987; il n'est que de 45% car les propriétaires de troupeaux ont pu obtenir un terrain dans le cadre de la restructuration foncière.

Analyse par spéculation

1-) Les céréales

Les faibles rendements de cette spéculation sont compensés par la paille et un rendement certain qui ne chute pas au-dessous de 7 qx/ha, et qui est satisfaisant pour les agriculteurs éleveurs. L'orge et le blé dur dominant, car ils assurent une production fourragère de l'ordre de 200 UF/ha, en plus des 50 que fournissent les chaumes, qui constituent un terrain de parcours non négligeable. La différence entre la surface emblavée et la surface récoltée oscille chaque année entre 15 et 20% après 1988, alors qu'elle ne dépassait pas 5 % auparavant.

2-) Les fourrages

Localisée dans les terres irriguées, cette spéculation est recherchée mais difficile à intensifier au regard de ses exigences en techniques culturales et en présence. Les rendements sont

appréciables, plus de 1000 UF/ha. Économiquement plus intéressants que les céréales, les fourrages n'ont pas encore conquis l'espace qui devrait leur revenir. Cette culture n'est pas encouragée et ne pourra jamais concurrencer les céréales : elle représentait près de 15% de la surface agricole entre 1974 et 1983, 2% en 1988, et 1% en 1995.

3-) La jachère

Allant de paire avec la céréaliculture, la jachère représente une prairie naturelle pour les éleveurs. C'est un espace de secours qui peut, quelles que soient les conditions climatiques et l'occupation du sol, subvenir aux besoins fourragers aussi médiocres soient-ils- des troupeaux. La jachère travaillée a totalement disparu du plan de culture depuis la restructuration du foncier.

4-) Les cultures légumineuses

Ces cultures sont reconnues pour leur production importante de biomasse qui servira de complément fourrager pour réduire le déficit qui augmente chaque année. Le rendement importe peu, l'essentiel est de couvrir les charges engagées et d'avoir un stock de fourrage pour répondre aux besoins pendant la saison hivernale.

5-) Situation de l'élevage

L'effectif est en constante augmentation depuis 1988. En 1974-83, l'élevage était détenu à 55% par le secteur privé, la surface agricole lui appartenant était presque nulle, la charge était de 12 ovins/ha (Benabdeli, 1983). Durant la période 1988-95, la situation s'est complètement transformée : l'élevage est passé totalement aux mains du secteur privé, suite logique de la restructuration des terres. Plus de 65% des éleveurs exercent une autre activité.

La distance parcourue à la recherche de nourriture est remarquable... La distance moyenne parcourue quotidiennement varie entre 6 et 14 km (Benabdeli, 1983). Les répercussions sur la croissance de l'animal sont évidentes et ont contraint les propriétaires, dès 1988, à chercher à utiliser l'espace le plus proche.

Tableau III : Répartition de l'emploi dans la commune de Telagh, et son évolution de 1980 à 1993 (forêt et élevage sont inclus dans "Autres").

Année	Population			Secteurs d'emplois			
	Totale	Active	Occupée	Agriculture	Bâtiment	Industrie	Autres
1980	16 110	3200	3128	1300	154	264	1410
1986	16 780	4528	3316	609	299	506	1902
1993	19 550	4890	3286	713	312	475	1786

Tableau IV : Occupation du sol de la commune de Telagh en 1995.

Type d'occupation	Surface	Pourcentage	Classement
Agriculture	11475	64,1	
dont :			
cultures assolées	7735	43,2	1
cultures pérennes	235	1,3	7
jachère	3505	19,6	2
Formations forestières	5480	30,6	
dont :			
forêts	3250	18,1	3
maquis	2060	11,5	4
terrain nu	170	0,9	8
Terrains improductifs	954	5,3	
dont :			
parcours incultes	446	2,5	6
urbanisation	508	2,8	5

Tableau V : Évolution de quelques paramètres fonciers entre 1985 et 1995, commune de Telagh.

Paramètre étudié	Avant 1985	Après 1988	Observations
Surface agricole utile (ha)	12 000	11 500	- 4%
Céréales (ha)	8000	6000	- 25%
Jachère (ha)	1700	3500	+ 106%
Nombre d'éleveurs	170	250	+ 47%
Effectif troupeaux (ovins)	26 500	32 000	+ 21%
Charge pastorale (ovins/ha)	4,2	7,6	+ 81%
Superficie de la parcelle (ha)	25	10	- 60%
Terres louées (ha)	1500	4000	+ 167%
Disponibilité (millions d'UF)	5	8	+ 60%
Déficit (millions d'UF)	3	2	- 33%
SAU par habitant (ha)	0,85	0,67	- 23%
Population	13 900	20 500	+ 47%
Habitat épars (unités d'habitation)	210	380	+ 81%

Références: KhéIoufi BENABDELI Université Djillali Liabès, Sidi Bel-Abbès